



**Simplifier notre système de contingents :
Consultation auprès des producteurs et examen des Politiques et des Programmes
Discussion en table ronde**

Contexte

À sa réunion du 6 septembre 2019, le Conseil d'administration de la Egg Farmers of Ontario (EFO) a décidé de mener une vaste consultation auprès de ses producteurs en 2019 et 2020 afin d'appuyer un examen complet de toutes les politiques et de tous les programmes.

L'examen vise à donner suite aux demandes générales reçues au cours des consultations auprès des producteurs en 2019 réclamant des politiques simplifiées qui permettraient également de maintenir l'efficacité des systèmes de contingents et d'allocation qui gèrent l'approvisionnement en œufs et en poulettes. La rétroaction fournie par les producteurs au cours des réunions de planification stratégique a servi de point de départ à la poursuite de ces consultations.

Objectif de l'examen

Le résultat global en matière de politique demandé par les producteurs et approuvé en principe par le Conseil d'administration de la EFO est l'élaboration de politiques simplifiées. Les concepts à l'étude permettraient d'élaborer une méthodologie facile à comprendre pour obtenir le nombre annuel de placements de votre troupeau. Ce type d'approche viserait à réduire la complexité et le fardeau administratif pour les producteurs et le personnel créés par l'approche existante des « programmes de contingents plus » qui s'est développée au fil du temps pour faire face aux conditions antérieures du marché. À l'heure actuelle, le Conseil d'administration n'a pas l'intention de modifier fondamentalement l'utilisation du Système de transfert des contingents (STC) comme méthode d'achat et de vente des contingents.

Questions à inclure dans l'examen

Le passage à un système simplifié nécessitera l'examen d'un certain nombre de questions et la prise de décisions sur la façon de convertir équitablement, en tout ou en partie, les oiseaux du programme en contingents de production. **Il est à noter que le nombre total d'oiseaux placés dans les installations de poudeuses et de poulettes de l'Ontario ne changerait pas de façon importante dans le cadre d'une nouvelle approche simplifiée. Il s'agit d'une discussion sur la simplification du système et non sur la modification du nombre d'oiseaux.**

Cela doit se faire tout en maintenant ou en améliorant le fonctionnement du système d'allocation actuel et en veillant à ce que le Conseil d'administration suive une gouvernance financière adéquate pour financer les activités de la EFO et la contribution requise aux Producteurs d'œufs du Canada (POC). Au cours des dernières années, les frais de service des POC sur les nouvelles allocations nationales (contingent de production) ont varié de 2,25 \$ à 5,05 \$ par oiseau par année sur cinq ans pour aider à financer le Programme des produits industriels.

Ces discussions porteront notamment sur les questions suivantes : les contingents actuels des producteurs; le *Programme de location de poudeuses*; l'allocation de croissance du marché, le fonctionnement du STC; la répartition des futures allocations de contingents; la façon de faire face aux baisses éventuelles du marché; les décisions concernant la façon et l'opportunité de gérer les taux des nouveaux venus; la viabilité et la durabilité des petits détenteurs de contingents; et toutes autres questions soulevées pendant la consultation et la discussion des politiques.

Inventaire de location de poudeuses

Jusqu'à présent, les discussions ont porté sur le principe de mettre fin à la mise en commun de la location de poudeuses et de convertir la production qu'elle représente en contingent. Si cela est justifié, des décisions doivent être prises au sujet du nombre d'oiseaux à convertir, du moment de la conversion, des décisions d'allocation et des modèles de financement utilisés pour les paiements, comme les frais de service des POC. Il y a aussi des questions qui doivent faire

l'objet de discussions plus approfondies dans le cadre de l'examen par le Conseil d'administration de l'élaboration d'autres objectifs potentiels liés à la viabilité des nouveaux venus et des petits détenteurs de contingents.

Indemnité de croissance du marché

Jusqu'à présent, les discussions du Conseil et des comités ont porté sur la fin de l'allocation de croissance du marché et la conversion de la production qu'elle représente en contingents. Les discussions sur l'équité de cette mesure se sont concentrées sur la conversion en pourcentage du contingent détenu (au prorata); en outre, il faut prendre des décisions sur les modèles de financement et le calendrier des changements potentiels.

Questions relatives à l'efficacité du STC

Le succès d'un système de contingents simplifié dans la gestion efficace des approvisionnements continuera d'exiger des mécanismes efficaces d'allocation et de redistribution. Le Conseil est en faveur de l'utilisation continue du STC comme moyen équitable et accessible de vendre et d'acheter des contingents.

Les discussions pourraient inclure l'examen de toutes les questions administratives relatives au STC, y compris la fréquence, le nombre minimal de participants à l'achat et à la vente, le volume minimal d'achat et de vente, l'incidence de la disponibilité de l'information sur les échanges en cours pour les producteurs et toute autre façon d'améliorer l'intégrité opérationnelle du fonctionnement équitable du STC.

Répartition des futures allocations de contingents et gestion des éventuelles baisses du marché

Récemment, de nouveaux contingents ont été attribués aux agriculteurs sur la base de 30 % par exploitation enregistrée et de 70 % au prorata.

Les discussions pourraient inclure un certain nombre de questions telles que : Cette méthode de répartition est-elle la solution optimale pour atteindre les objectifs stratégiques du Conseil? Comment les réductions de contingents devraient-elles être appliquées si elles se produisent?

Toute partie des allocations vendues par l'entremise du STC améliorerait à la fois le fonctionnement allocatif du système et l'efficacité du STC. Cela pourrait également améliorer l'équité de la répartition des distributions en réduisant la valeur des distributions capitalisées par les producteurs qui cessent leurs activités.

Considérations sur la viabilité et la durabilité des petits détenteurs de contingents

Jusqu'à présent, les discussions ont porté notamment sur la question de savoir comment s'assurer que les producteurs actuels peuvent raisonnablement atteindre des niveaux de contingents viables. Il faut discuter davantage de la définition d'un nombre durable d'oiseaux et des options et des échéanciers pour la poursuite ou l'échelonnement des objectifs fixés par le Conseil.

Nouveaux entrants à l'avenir

Les discussions sur l'avenir pourraient inclure un certain nombre de questions telles que : Faudra-t-il élaborer à l'avenir une politique à l'intention des nouveaux venus? Certaines provinces choisissent parmi les candidats ou tiennent des loteries. L'optique d'un atelier fermé est-elle un sujet de préoccupation?

Considérations relatives au calendrier

Tous les changements potentiels envisagés dans le cadre de cet examen devront être pris en compte pour toute répercussion temporelle.

Questions en table ronde

Les questions abordées en table ronde sont jointes en annexe.

Simplifier notre système de contingents – Questions en table ronde

1. Êtes-vous en faveur de la conversion du programme de location de pondeuses et de l'allocation de croissance du marché en contingents de production?

2. Quelles autres approches de simplification du système de contingents le Conseil devrait-il envisager pour la conversion de ces programmes, la méthode de conversion, le calendrier et d'autres considérations?

3. Au cours des cinq (5) dernières années, 68 nouveaux producteurs, soit 16 % des détenteurs de contingents de l'Ontario, sont nouveaux dans l'industrie des pondeuses. Aujourd'hui, il y a 83 producteurs avec une installation enregistrée ayant moins de 5 000 unités de contingent de production (CP), soit une moyenne de 2 342 CP par installation enregistrée. Les discussions pourraient inclure un certain nombre de questions telles que : Existe-t-il un niveau minimum souhaité de contingents de production pour les producteurs qui serait dans l'intérêt à long terme de l'industrie? Quel pourrait être ce niveau minimum et que pensent les producteurs de la manière dont cela pourrait être atteint ?
